

Questions orales

Que la Chambre enjoigne le gouvernement d'instituer immédiatement un programme qui accorde des crédits aux municipalités et aux exploitations agricoles afin de leur permettre d'offrir des emplois rémunérés au moins au taux du salaire minimum fédéral aux travailleurs qui seraient autrement condamnés au chômage.

M. l'Orateur: Aux termes de l'article 43 du Règlement, la motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

LES AFFAIRES INDIENNES

LA SUPPRESSION DE LA CONSTITUTION EN SOCIÉTÉ COMME PRÉALABLE À LA CRÉATION DE FERMES DE BANDES—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, je prends la parole afin de demander le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion sur une question urgente. Les crédits de développement économique destinés aux bandes d'Indiens de Saskatchewan pour la création de fermes de bande sont actuellement immobilisés parce que le ministère exige que les bandes se constituent en sociétés. La constitution en société pourrait mettre en danger les droits des bandes garantis par les traités et compromettre leurs droits sur leurs terres. Étant donné que la saison des semailles est déjà avancée, je propose, avec l'appui du député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow):

Que la Chambre ordonne au ministre des Affaires indiennes et du Nord de mettre au point d'autres méthodes que la constitution en société pour que ces bandes puissent exploiter leurs fermes dès cette saison sans mettre en danger les droits que leur garantissent les traités.

M. l'Orateur: Cette motion, conformément à l'article 43 du Règlement, exige le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES PRÉVISIONS EN MATIÈRE DE CHÔMAGE ET DE CROISSANCE RÉELLE—LES RÉPERCUSSIONS SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS DE LA RÉDUCTION DU TAUX D'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS ET DES DISPOSITIONS RELATIVES À L'AMORTISSEMENT ACCÉLÉRÉ

M. Sinclair Stevens (York-Simcoe): Monsieur l'Orateur, nous avons appris aujourd'hui la nouvelle alarmante, et même tragique pour les intéressés, que quelque 750,000 Canadiens étaient actuellement en chômage. Or le Conference Board et d'autres centres de recherches avaient prédit que le taux de chômage n'atteindrait pas 7.4 p. 100 avant au tout au plus le 4^e trimestre de cette année; or nous avons pourtant déjà atteint ce taux et nous n'en sommes qu'au 2^e trimestre. Le ministre croit-il que le chômage va continuer

[M. Rodriguez.]

à augmenter et que nous pourrions nous retrouver avec 8 p. 100 de sans-emplois à la fin de l'année?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas faire de pronostics pour le moment.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse encore une fois au ministre des Finances. Comme le Conference Board prévoit un taux de chômage de 7.4 p. 100 au dernier trimestre en se fondant sur une hausse de la croissance réelle au Canada de 4.8 à 5 p. 100 et comme il compte, selon ses propres paroles, obtenir une croissance réelle de 5 p. 100, avec un taux de chômage de 7.4 p. 100, croit-il que cela suffise à indiquer que la croissance réelle sera bien inférieure à 5 p. 100 cette année? Dans l'affirmative, quelle sera selon lui la croissance réelle pendant l'année en cours?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, il me semble qu'une analyse plus circonstanciée de la situation économique, et notamment des taux de chômage et d'inflation, devrait être réservée pour le discours du budget dans deux semaines.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, comme l'un des aspects les plus tragiques de la triste statistique du chômage qui a été communiquée aujourd'hui c'est la baisse marquée du nombre des emplois par opposition à l'accroissement habituel de la population active, et comme le travail dans les industries de la fabrication a diminué à tel point qu'on y compte seulement 20,000 emplois environ de plus que la moyenne de 1972, le ministre songera-t-il à remettre sur pied le comité de révision des mesures fiscales visant les sociétés pour déterminer si le taux d'impôt réduit et les dispositions d'amortissement accéléré mis en œuvre par son prédécesseur ont eu des effets permanents sur la création des emplois?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je dirais une fois de plus qu'à mon avis il ne me convient pas de faire des observations sur le régime fiscal en ce moment.

LA RÉPERCUSSION DU PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INFLATION SUR LA REPRISE ÉCONOMIQUE—L'EFFET DU FAIBLE TAUX DE PRODUCTIVITÉ SUR LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur. J'aimerais poser une autre question au ministre qui semble avoir de la peine à trouver ses mots pour parler de cette affaire très grave. J'aimerais signaler au ministre que, au cours du premier trimestre de cette année, les bénéfices des sociétés semblent avoir diminué considérablement par rapport à l'année dernière. Le ministre peut-il dire si le Programme de lutte contre l'inflation a réduit les possibilités d'une reprise économique? Si je lui demande cela, c'est surtout parce que, si je ne m'abuse, il va adopter des mesures encore plus rigoureuses.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, les bénéfices des sociétés ont certainement été réglemmentés par le Programme de lutte contre l'inflation; c'est d'ailleurs vrai pour d'autres secteurs également. Étant donné les réactions favorables des chefs d'entreprises au programme d'austérité, je serais porté à croire que ce programme n'a pas eu les suites auxquelles le député fait allusion.